

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-021-2020-09

PREFECTURE REGION ILE DE FRANCE

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2020

### Sommaire

Paris	
IDF-2020-09-11-005 - Décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement	
secondaire (rectificatif) (2 pages)	Page 3
Ministère de la Justice	
IDF-2020-09-15-001 - DECISION Portant délégation de signature à la délégation	
interrégionale du ministère de la Justice Paris Île-de-France (5 pages)	Page 6
Rectorat de l'académie de Créteil	
IDF-2020-09-14-013 - Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à	
madame Carole LAUGIER, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des	
ressources humaines, à madame Gina FONTAINE, secrétaire générale adjointe, directrice	
en charge du pilotage budgétaire et financier, à monsieur Mehdi CHERFI, secrétaire	
général adjoint, directeur en charge des politiques éducatives et à madame Céline	
HEYRIES, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de la modernisation, de	
l'informatique et de l'immobilier (3 pages)	Page 12
IDF-2020-09-14-010 - Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à	
madame Michèle MERCIER, cheffe du bureau des personnels d'inspection et de direction	
du rectorat de Créteil (1 page)	Page 16
IDF-2020-09-14-012 - Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à	
madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil (2 pages)	Page 18
IDF-2020-09-14-016 - Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à	
madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, pour les	
opérations du programme d'investissements d'avenir - action : « internats d'excellence et	
égalité des chances » (3 pages)	Page 21
IDF-2020-09-14-011 - Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à	
monsieur Charles BOURDEAUD'HUY, chef de la division des personnels enseignants du	
rectorat de Créteil (3 pages)	Page 25
IDF-2020-09-14-014 - Arrêté du 14 septembre 2020 portant subdélégation de signature à	
madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, en matière de	
contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région	
d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil (3 pages)	Page 29
IDF-2020-09-14-015 - Arrêté du 14 septembre 2020 portant subdélégation de signature à	
madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, en matière	
d'ordonnancement secondaire (4 pages)	Page 33

Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique-Hôpitaux de

# Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

IDF-2020-09-11-005

Décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (rectificatif)



## Direction générale des Finances publiques

Liberté Égalité Fraternité

#### **DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX DE PARIS

### DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE

Le Directeur de la Direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Marc GUILLAUME ;

Vu le décret du 4 juin 2018 portant nomination de M. François MORIN, Administrateur Général des Finances Publiques, en qualité de Directeur de la Direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. François MORIN, Administrateur Général des Finances Publiques, en qualité de Directeur de la Direction spécialisée des finances publiques pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,

#### **DECIDE**:

- 1. En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêté du Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris en date du 17 août 2020, seront exercées en matière d'ordonnancement secondaire par :
  - M. Fabrice LAUVERNIER, Administrateur des finances publiques, fondé de pouvoir,
  - Mme Evelyne GODARD, Administratrice des finances publiques adjointe,
  - Mme Sonia CWERNER, Administratrice des finances publiques adjointe,
  - M. Eric NEXON, Administrateur des finances publiques adjoint,
  - Mme Morgane SCHAIR, Inspectrice principale des finances publiques,
  - Mme Sandrine BOURGEON, Inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable de la division « gestion des moyens »,
  - Mme Sylvie TSIANG, Inspectrice des finances publiques, responsable du service « Ressources humaines»,
  - Mme Christine GRENET, Contrôleur principal des finances publiques, adjointe à la responsable du service « Ressources humaines».

- Mme Françoise MAILLARD, Contrôleur principal des finances publiques, adjointe à la responsable du service « Ressources humaines».
- Mme Muriel GIBELIN, Inspectrice des finances publiques, responsable du service « Ressources budgétaires et logistique »
- M. William RAPILLARD, Inspecteur des finances publiques, responsable du service « Ressources budgétaires et logistique », par intérim,
- Mme Florence SAUVAGE, Contrôleur stagiaire des finances publiques, adjointe au responsable du service « Ressources budgétaires et logistique ».
- 2. La décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire n° IDF-2020-09-08-004 du 8/9/2020 est abrogée.

Fait à Paris, le 11 septembre 2020

Signé

François MORIN

Ministère de la Justice

IDF-2020-09-15-001

### **DECISION**

Portant délégation de signature à la délégation interrégionale du ministère de la Justice Paris Île-de-France



### **DÉCISION**

## Portant délégation de signature à la délégation interrégionale du ministère de la Justice Paris Île-de-France

La Cheffe du département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable, Brigitte Yvernes ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifié par la loi organique n°2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'état ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2008-689 du 9 juillet 2008 modifié relatif à l'organisation du Ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2017 relatif à l'organisation du secrétariat général et des directions du ministère de la justice et notamment son article 14 ;

Vu l'arrêté du 11 février 2014 modifiant l'arrêté du 31 décembre 2013 fixant l'assignation des dépenses et recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'État ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la plate-forme de Paris Île-de-France et la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris en date du 8 janvier 2015 ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la plate-forme de Paris Île-de-France et la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer en date du 27 mars 2017 ;

Vu la décision du 24 février 2017 portant délégation de signature du secrétaire général du ministère de la justice, notamment dans son article 8;

### **DÉCIDE:**

Article 1er: délégation de signature est donnée aux agents susnommés figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutés pour la Direction des services pénitentiaires (programmes 107, 912, et 724) et pour la Direction de la protection de Judiciaire de la jeunesse (programmes 182 et 724) en application des délégations de gestion visées supra par la délégation interrégionale du ministère de la Justice Paris Île-de-France.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision, à l'effet de signer les bons de commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Île-de-France, préfecture de Paris.

La Cheffe du département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable

Fait à Savigny sur orge, le 15 septembre 2020 Signé : Brigitte Yvernes

ministère de la Justice Paris Île-de-France

Ministère de la Justice - IDF-2020-09-15-001 - DECISION

Portant délégation de signature

### LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

Direction de rattache-ment	Nom	Prénom	Grade	Statut	Fonction	Actes
SG	BENMEBKOUT	Marie-Lor- raine	Attachée principale	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de com- mande
SG	SACI	Mohamed- Charif	Attaché	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de com- mande
SG	TEXIER	Pierre	Attaché	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire.  Responsable des recettes Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de com- mande
SG	BIERNACKI	Carine	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de com- mande
SG	LAURENCIN	Sandra	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de com- mande
SG	LECLERC	Virginie	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes. Responsable de magasin.	Tout acte de validation. Signature des bons de com- mande

### LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

SG	LOPES DA COSTA	Valérie	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifi-	Tout acte de validation.
30	LOI LO DA COSTA	Valerie	3A	Titulane	cations de service fait, des demandes de paiement et	Signature des bons de com-
					de la comptabilité auxiliaire.	mande
					Responsable des recettes.	manue
					Responsable de magasin.	
SG	VIEIRA	Alice	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifi-	Tout acte de validation.
30	VILINA	Alice	3A	Titulalie	cations de service fait, des demandes de paiement et	Signature des bons de com-
					de la comptabilité auxiliaire.	mande
					Responsable des recettes.	manue
					Responsable de magasin.	
	VANCLIEDACCALONA	11: -44 -	C A	Titudaina	· · ·	Taut acts de validation
SG	VINGUEDASSALOM	Juliette	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifi-	Tout acte de validation.
1					cations de service fait, des demandes de paiement et	Signature des bons de com-
					de la comptabilité auxiliaire.	mande
					Responsable des recettes.	
	B 4 B 141	5: 1		I ·	Responsable de magasin.	
SG	BADIN	Djouhar	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement et des recettes	dans chorus
SG	BERTHON	Thierry	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	BOUCHAUT	Naomi	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	CLODION	Katie	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
DAP	COURTOIS	Isabelle	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifi-	Certification des Services faits
					cations de service fait, des demandes de paiement et	dans chorus
					de la comptabilité auxiliaire.	
					Responsable des recettes.	
					Responsable de magasin.	
SG	DIAS	Alexandre	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	FONROSE	Sephora	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement et des recettes	dans chorus
SG	GORDIEN	Annaelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	GLADONE	Katia	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	GRONDIN	Christelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement et des recettes	dans chorus
		1		1	1	1 2.22 22.

### LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

SG	GUEDEU	Valérie	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement et des recettes	dans chorus
SG	GUILLON	Gislaine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement et des recettes	dans chorus
					Responsable de magasin.	
DAP	HUBERT	Angélique	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
					Responsable des recettes	
SG	JEAN-DENIS	Djonathan	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	PESTEL-LAMONT	Marine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	LOLLIA	Lynda	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
		II			mandes de paiement et des recettes	dans chorus
SG	LONGLADE	Christelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	MARQUES-ALVES	Andréa	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	MAZOUNI	Djamila	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques et des de-	Certification des Services faits
- 66	NATI KI	N. 4 1		The Latin	mandes de paiement	dans chorus
SG	MELKI	Marilyne	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
	NACNALIC	1 11		The Latin	mandes de paiement	dans chorus
SG	MOMUS	Juliani	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques et des de-	Certification des Services faits
	A 4CA IDIE			6	mandes de paiement	dans chorus
SG	MSAIDIE	Amandine	AA	Stagiaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
	DANASI ST			I ·	mandes de paiement et des recettes	dans chorus
SG	RAMELET	Armelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
	CANITOC	5/1			mandes de paiement et des recettes	dans chorus
SG	SANTOS	Déborah	Contrac-	-	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
	\ \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\		tuelle	I ·	mandes de paiement et des recettes	dans chorus
SG	VIRAYE	Karine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement	dans chorus
SG	WOLO	Marie-Liliane	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques , des de-	Certification des Services faits
					mandes de paiement et des recettes	dans chorus

### Rectorat de l'académie de Créteil

### IDF-2020-09-14-013

Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à madame Carole LAUGIER, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines, à madame Gina FONTAINE, secrétaire générale adjointe, directrice en charge du pilotage budgétaire et financier, à monsieur Mehdi CHERFI, secrétaire général adjoint, directeur en charge des politiques éducatives et à madame Céline HEYRIES, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier



Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à madame Carole LAUGIER, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines, à madame Gina FONTAINE, secrétaire générale adjointe, directrice en charge du pilotage budgétaire et financier, à monsieur Mehdi CHERFI, secrétaire général adjoint, directeur en charge des politiques éducatives et à madame Céline HEYRIES, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier

### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU les articles R.222-25 et D.222-27 du Code de l'éducation relatifs aux attributions du recteur ;
- VU l'article D.222-20 du Code de l'éducation, autorisant le recteur à déléguer sa signature aux secrétaires généraux d'administration scolaire et universitaire, chargés des fonctions d'adjoint au secrétaire général d'académie ;
- VU le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil ;
- **VU** l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD secrétaire générale de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2019 portant nomination de madame Carole LAUGIER, attachée d'administration de l'État hors classe, dans l'emploi de secrétaire générale d'académie adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil à compter du 1er février 2020 :
- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2019 portant nomination et classement de madame Gina FONTAINE, attachée principale d'administration de l'État, dans l'emploi d'adjointe à la secrétaire générale d'académie, en charge du pilotage budgétaire et financier au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2019 portant nomination, détachement et classement de monsieur Mehdi CHERFI, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de classe normale, dans l'emploi d'adjoint à la secrétaire générale d'académie en charge des politiques éducatives au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 3 juin 2020 portant nomination et classement de madame Céline HEYRIES, administratrice civile, dans l'emploi d'adjointe à la secrétaire générale d'académie, en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier au rectorat de l'académie de Créteil;

#### **ARRETE**

#### ARTICLE 1:

En cas d'absence ou d'empêchement du recteur ou de la secrétaire générale de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

madame Carole LAUGIER, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines,

madame Gina FONTAINE, secrétaire générale adjointe, directrice en charge du pilotage budgétaire et financier,

monsieur Mehdi CHERFI, secrétaire général adjoint, directeur en charge des politiques éducatives,

madame Céline HEYRIES, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier,

à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes portant sur :

- 1. Gestion des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, administratifs, sociaux et de santé placés sous l'autorité du recteur de l'académie de Créteil
- 2. Gestion des maîtres qui exercent dans les établissements d'enseignement privé sous contrat
- 3. Organisation et fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire
- 4. Répartition des moyens en postes, heures et crédits attribués à l'académie de Créteil
- 5. Contrôle, pour la part qui revient au recteur d'académie, des :
- a. actes des établissements publics locaux d'enseignement et de leurs chefs d'établissement,
- b. actes des établissements publics de l'enseignement supérieur et de leurs chefs d'établissement
- 6. Attribution des bourses, allocations et prêts d'honneur aux élèves et étudiants
- 7. Décisions rendues en appel pour les sanctions disciplinaires des élèves
- 8. Contrôle pédagogique des établissements d'enseignement privé sous contrat
- 9. Surveillance des établissements privés hors contrat
- 10. Marchés publics
- 11. Exécution des décisions à caractère financier relevant des attributions d'ordonnateur secondaire du budget de l'éducation nationale
- 12. Exécution des décisions relatives au contrôle interne comptable
- 13. Décisions relatives à l'administration des données et des bases de gestion relevant du service statistique de l'académie de Créteil
- 14. Décisions relatifs à la gestion, au suivi, et à la prévision de la consommation des emplois et de la masse salariale
- 15. Comptes-rendus d'exécution et notifications d'emplois et de ressources budgétaires

### ARTICLE 2:

Le présent arrêté abroge l'arrêté rectoral du 3 février 2020.

### ARTICLE 3:

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 14 septembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

Signé

**Daniel AUVERLOT** 

### Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2020-09-14-010

Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à madame Michèle MERCIER, cheffe du bureau des personnels d'inspection et de direction du rectorat de Créteil



### Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à madame

### Michèle MERCIER, cheffe du bureau des personnels d'inspection et de direction du rectorat de Créteil

#### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- **VU** le Code de l'éducation et notamment son article D.222-20 ;
- VU l'arrêté du 7 novembre 1985 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de gestion de certains personnels des services extérieurs du ministère de l'éducation nationale ;
- VU le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil ;
- VU les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2020-08-17-027 du 17 août 2020 portant délégation de signature en matière de contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil et n° 2020-08-17-028 du 17 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil
- VU l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté rectorat en date du 27 août 2020 nommant madame Michèle MERCIER attachée d'administration de l'État ;

### ARRETE

ARTICLE 1:

En cas d'absence ou d'empêchement du recteur ou de la secrétaire générale de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

**Madame Michèle MERCIER**, cheffe du bureau des personnels d'inspection et de direction, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes courants relevant des pouvoirs conférés aux recteurs d'académie et relatifs à la gestion administrative et financière des personnels d'inspection (I.A. – I.P.R. et I.E.N.) et de direction (chefs d'établissement et adjoints)

**ARTICLE 2**: Le présent arrêté abroge l'arrêté en date du 2 mars 2020.

ARTICLE 3:

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région IIe-de-France.

Fait à Créteil, le 14 septembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

Signé

Daniel AUVERLOT

### Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2020-09-14-012

Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil



Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil

#### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

VU le Code de l'éducation et notamment

les articles R.222-25 et D. 222-27 relatifs aux attributions des recteurs,

l'article R.222-19-2 relatif aux attributions du secrétaire général d'académie,

l'article D.220-20 autorisant le recteur à déléguer sa signature au secrétaire général de l'académie.

l'article D.222-35 du code de l'éducation, autorisant le recteur à déléguer au secrétaire général la signature des mémoires en défense devant les tribunaux administratifs ;

- **VU** le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil :
- VU l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD secrétaire générale de l'académie de Créteil ;
- VU les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2020-08-17-027 du 17 août 2020 portant délégation de signature en matière de contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil et n° 2020-08-17-028 du 17 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil

#### **ARRETE**

### ARTICLE 1:

Délégation permanente de signature est donnée à **madame Sylvie THIRARD**, secrétaire générale de l'académie de Créteil, à l'effet de signer tous les actes relevant des attributions du recteur dans les matières suivantes :

- 1. Organisation et fonctionnement des services du rectorat de l'académie de Créteil et des établissements d'enseignement secondaire
- 2. Gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'orientation, administratifs, sociaux et de santé placés sous l'autorité du recteur de l'académie de Créteil
- 3. Répartition des moyens en postes, heures et crédits attribués à l'académie de Créteil

- 4. Contrôle, pour la part qui revient au recteur d'académie, des :
  - a. actes des établissements publics locaux d'enseignement et de leurs chefs d'établissement.
  - b. actes des établissements publics de l'enseignement supérieur et de leurs chefs d'établissement
- 5. Attribution des bourses, allocations et prêts d'honneur aux élèves et étudiants
- 6. Décisions rendues en appel pour les sanctions disciplinaires des élèves
- 7. Contrôle pédagogique des établissements d'enseignement privé sous contrat et gestion des maîtres qui y exercent
- 8. Surveillance des établissements privés hors contrat
- 9. Marchés publics
- 10. Exécution des décisions à caractère financier relevant des attributions d'ordonnateur secondaire du budget de l'éducation nationale
- 11. Exécution des décisions relatives au contrôle interne comptable
- 12. Décisions relatives à l'administration des données et des bases de gestion relevant du du service statistique de l'académie de Créteil
- 13. Décisions relatifs à la gestion, au suivi, et à la prévision de la consommation des emplois et de la masse salariale
- 14. Comptes-rendus d'exécution et notifications d'emplois et de ressources budgétaires
- 15. Défense et procédures concernant les recours introduits devant les juridictions administratives à l'occasion des litiges relatifs aux décisions prises par le recteur d'académie ou par les personnels placés sous son autorité dans l'exercice des missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements qui y concourent.

### ARTICLE 2:

Le présent arrêté abroge l'arrêté en date du 2 mars 2020.

### ARTICLE 3:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 14 septembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

Signé

**Daniel AUVERLOT** 

### Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2020-09-14-016

Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, pour les opérations du programme d'investissements d'avenir - action : « internats d'excellence et égalité des chances »



Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, pour les opérations du programme d'investissements d'avenir - action : « internats d'excellence et égalité des chances »

### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU le Code de l'éducation ;
- **VU** la loi n° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine ;
- **VU** le Code de la commande publique ;
- **VU** le décret n° 2004-123 du 9 février 2004 relatif à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ;
- VU le règlement comptable et financier de l'ANRU;
- **VU** la convention du 20 octobre 2010 entre l'État et l'ANRU relative au programme d'investissements d'avenir action : « internats d'excellence et égalité des chances » publiée au JORF du 22 octobre 2010 ;
- VU la convention pluriannuelle régionale du 05 mai 2011 confiant à monsieur le recteur la fonction d'ordonnateur délégué pour les dépenses liées aux études et travaux pour la réhabilitation de l'internat d'excellence de Sourdun ;
- VU la convention pluriannuelle du 20 décembre 2011 relative à l'internat d'excellence de Cachan passée entre le préfet de la région île de France et le recteur de l'académie de Créteil d'une part et l'agence nationale de la rénovation urbaine d'autre part ;
- VU le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil :
- VU l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2019 portant nomination de madame Carole LAUGIER, attachée d'administration de l'État hors classe, dans l'emploi de secrétaire générale d'académie adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> février 2020;
- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2019 portant nomination et classement de madame Gina FONTAINE, attachée principale d'administration de l'État, dans l'emploi d'adjointe à la secrétaire générale d'académie, en charge du pilotage budgétaire et financier au rectorat de l'académie de Créteil;

- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2019 portant nomination, détachement et classement de monsieur Mehdi CHERFI, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de classe normale, dans l'emploi d'adjoint à la secrétaire générale d'académie en charge des politiques éducatives au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 3 juin 2020 portant nomination et classement de madame Céline HEYRIES, administratrice civile, dans l'emploi d'adjointe à la secrétaire générale d'académie, en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier au rectorat de l'académie de Créteil;

#### **ARRETE**

### ARTICLE 1:

En cas d'absence ou d'empêchement du recteur, délégation de signature est donnée à **madame Sylvie THIRARD**, secrétaire générale de l'académie de Créteil, pour les opérations relevant du programme d'investissements d'avenir « internats d'excellence et égalité des chances », action développement des internats d'excellence

- 1) à l'effet de transmettre à l'ANRU les demandes de paiement d'acomptes et de factures correspondant aux contrats et aux commandes passées pour la réhabilitation des ouvrages destinés aux internats d'excellence de l'académie de Créteil;
- 2) à l'effet de certifier le service fait pour le paiement des acomptes ;
- 3) à l'effet de passer les contrats et marchés relevant du programme et tous les actes liés à ces contrats.

### ARTICLE 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de la secrétaire générale de l'académie de Créteil, délégation de signature est donnée à :

- par madame Gina FONTAINE, secrétaire générale adjointe, directrice en charge du pilotage budgétaire et financier au rectorat de l'académie de Créteil;
- par **madame Céline HEYRIES**, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier;
- par **monsieur Mehdi CHERFI**, secrétaire général adjoint, directeur en charge des politiques éducatives ;
- par **madame Carole LAUGIER**, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines.

### ARTICLE 3:

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 3 février 2020.

### ARTICLE 4:

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 14 septembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

Signé

**Daniel AUVERLOT** 

### Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2020-09-14-011

Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à monsieur Charles BOURDEAUD'HUY, chef de la division des personnels enseignants du rectorat de Créteil



Arrêté du 14 septembre 2020 portant délégation de signature à monsieur Charles BOURDEAUD'HUY, chef de la division des personnels enseignants du rectorat de Créteil

### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- **VU** le Code de l'éducation et notamment son article D 222-20 ;
- VU l'arrêté du 9 août 2004 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré;
- VU l'arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 15 octobre 1986 modifié, portant délégation de pouvoirs aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels relevant de la direction des personnels enseignants des lycées et des collèges, ensemble les statuts applicables à ces personnels ;
- VU le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil ;
- VU les arrêtés du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2020-08-17-027 du 17 août 2020 portant délégation de signature en matière de contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil et n° 2020-08-17-028 du 17 août 2020 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 13 juin 2018 nommant monsieur Charles BOURDEAUD'HUY, attaché principal d'administration de l'État, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche(AENESR) pour exercer les fonctions de chef de la division des personnels enseignants du rectorat de Créteil à compter du 16 août 2018;
- **VU** l'arrêté rectoral en date du 25 août 2016 affectant madame Isabelle GARNIER-DUVAL attachée d'administration de l'État au rectorat de Créteil ;
- **VU** l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2019 nommant monsieur Vincent ALBAUD attaché principal d'administration de l'État au rectorat de Créteil ;
- **VU** l'arrêté rectoral en date du 1er septembre 2010 nommant monsieur Denis ALTHAPARRO, ADAENES, au rectorat de Créteil ;
- VU l'arrêté rectoral en date du 14 septembre 2011 nommant madame Anouk JACOB-KHARAT, ADAENES, au rectorat de Créteil ;
- **VU** l'arrêté rectoral en date du 23 août 2012 nommant madame Cécile CAPIA-CAMBOUNET, ADAENES, au rectorat de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 21 juillet 2017 nommant monsieur Hugo CLEMENT, attaché d'administration de l'État, au rectorat de Créteil ;
- **VU** l'arrêté ministériel en date du 14 septembre 2018 nommant madame Valérie MATOULET attachée d'administration de l'État au rectorat de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ;

- VU l'arrêté ministériel en date du 18 juillet 2019 intégrant madame Camille LAMARQUE, professeure agrégée, dans le corps des attachés d'administration de l'État au grade d'attaché principal d'administration au sein du rectorat de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;
- VU l'acte en date du 3 mars 2020 nommant madame Camille LAMARQUE cheffe de service de la gestion du remplacement et de la suppléance ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 27 août 2020 nommant madame Sylvie TROUSSET, attachée d'administration de l'Etat, au rectorat de Créteil ;

#### **ARRETE**

### ARTICLE 1:

En cas d'absence ou d'empêchement du recteur ou de la secrétaire générale, délégation de signature est donnée à :

**Monsieur Charles BOURDEAUD'HUY,** chef de la division des personnels enseignants, à l'effet de signer dans la limite de ses attributions et compétences les actes suivants :

les décisions mettant fin aux fonctions des contractuels ;

les arrêtés portant recrutement des auxiliaires et contractuels ;

les arrêtés portant titularisation, reclassement, prolongation ou renouvellement de stage;

les décisions accordant ou refusant les congés de mobilité, de formation professionnelle, les autorisations d'exercice des fonctions à temps partiel (dont les cessations progressives d'activité), les congés bonifiés ;

les décisions accordant ou refusant la disponibilité, le congé parental et la mise en position d'accomplissement du service national ;

les autorisations portant cumul d'emplois et de rémunérations ;

les arrêtés accordant les congés de longue maladie ou les congés de longue durée ;

les décisions de réintégration et d'affectation après congés de longue maladie ou congés de longue durée ;

les décisions de réintégration et d'affectation après congés de grave maladie ;

les décisions relatives aux congés dans le cadre d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle ;

la notation et la promotion de grade des personnels relevant de la direction des personnels enseignants et l'avancement d'échelon ;

les arrêtés de mouvement et d'affectation des personnels titulaires et stagiaires, les arrêtés concernant des personnels touchés par une mesure de carte scolaire et les arrêtés d'affectation des personnels auxiliaires ;

les arrêtés portant ouverture des droits à la prise en charge des frais de changement de résidence ;

les décisions relatives au droit individuel de formation ;

les décisions portant cessation définitive de fonctions, admission à la retraite, constatation des démissions et constatation de l'abandon de poste ;

les contrats de recrutement de personnel non titulaire sur des emplois vacants et des fonctions de suppléance ;

les convocations et les ordres de mission pour les personnels appelés à siéger aux commissions administratives paritaires académiques et à participer aux groupes de travail ;

les documents et courriers concernant la paye.

<u>ARTICLE 2</u>: En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Charles BOURDEAUD'HUY, délégation de signature est donnée à :

- Madame Isabelle GARNIER-DUVAL, adjointe au chef de division, et monsieur Vincent ALBAUD, adjoint au chef de division,
- Mesdames Cécile CAPIA-CAMBOUNET, Anouk JACOB-KHARAT, Camille LAMARQUE, Valérie MATOULET et Sylvie TROUSSET,
- et messieurs Denis ALTHAPARRO et Hugo CLEMENT chefs de service,

à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, tous actes relatifs à la gestion courante des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

ARTICLE 3 : Sont exclus du champ de la présente délégation les actes portant suspension de fonctions, sanction disciplinaire, licenciement ou radiation des cadres.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 18 mars 2020.

ARTICLE 5 : La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 14 septembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

Signé

**Daniel AUVERLOT** 

### Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2020-09-14-014

Arrêté du 14 septembre 2020 portant subdélégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, en matière de contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil



Arrêté du 14 septembre 2020 portant subdélégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, en matière de contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'lle-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil

### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2131-6;
- **VU** le Code de l'éducation et notamment son article L 421-14;
- **VU** le Code des juridictions financières ;
- **VU** le décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié relatif aux établissements publics locaux d'enseignement ;
- **VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- **VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Ile-de-France ;
- **VU** le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil ;
- **VU** le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;
- VU l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France n° 2020-08-17-027 du 17 août 2020 portant délégation de signature à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil, en matière de contrôle de légalité des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil;
- **VU** l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2019 portant nomination de madame Carole LAUGIER, attachée d'administration de l'État hors classe, dans l'emploi de secrétaire générale d'académie adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> février 2020;
- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2019 portant nomination et classement de madame Gina FONTAINE, attachée principale d'administration de l'État, dans l'emploi d'adjointe à la secrétaire générale d'académie, en charge du pilotage budgétaire et financier au rectorat de l'académie de Créteil;

- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2019 portant nomination, détachement et classement de monsieur Mehdi CHERFI, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de classe normale, dans l'emploi d'adjoint à la secrétaire générale d'académie en charge des politiques éducatives au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 3 juin 2020 portant nomination et classement de madame Céline HEYRIES, administratrice civile, dans l'emploi d'adjointe à la secrétaire générale d'académie, en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier au rectorat de l'académie de Créteil;

#### ARRETE

### ARTICLE 1:

Subdélégation de signature est donnée à **madame Sylvie THIRARD**, secrétaire générale de l'académie de Créteil, à l'effet de signer les actes mentionnés sur l'arrêté préfectoral 2020-08-17-027 du 17 août 2020 :

- I. Au titre du contrôle de légalité, les délibérations du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil, énumérées ci-après, transmises au recteur de l'académie de Créteil, qui en accuse réception :
  - délibérations relatives à la passation des conventions et contrats, et notamment des marchés ;
  - délibérations relatives au recrutement de personnels ;
  - délibérations relatives au financement des voyages scolaires.
- II. Les demandes de pièces complémentaires, lettres d'observations et recours gracieux formés à l'encontre de l'ensemble des actes énumérés au I.
- III. Au titre du contrôle de légalité défini au I, les actes des établissements publics locaux d'enseignement rattachés à la région d'Ile-de-France dans le ressort de l'académie de Créteil, non soumis à l'obligation de transmission.

### ARTICLE 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Sylvie THIRARD, la subdélégation de signature sera exercée par :

- Madame Carole LAUGIER, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines;
- Monsieur Mehdi CHERFI, secrétaire général adjoint, directeur en charge des politiques éducatives ;
- Madame Gina FONTAINE, secrétaire générale adjointe, directrice en charge du pilotage budgétaire et financier
- **Madame Céline HEYRIES**, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier.

### **ARTICLE 3:**

Le présent arrêté abroge l'arrêté rectoral du 3 février 2020.

### ARTICLE 4:

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 14 septembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

Signé

**Daniel AUVERLOT** 

### Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2020-09-14-015

Arrêté du 14 septembre 2020 portant subdélégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire



## Arrêté du 14 septembre 2020 portant subdélégation de signature à madame Sylvie THIRARD, secrétaire générale de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire

### LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- VU le Code de la commande publique ;
- VU le Code de l'éducation et notamment son article D222-20 ;
- **VU** la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances de l'État, des départements, des communes et des établissements publics ;
- VU la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée, portant création et organisation des régions ;
- **VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34 ;
- VU le décret n° 98-81 du 11 février 1998 modifié ;
- VU le décret n° 99-89 du 8 février 1999 pris pour l'application de l'article 3 du décret n°98-81 du 11 février 1998 :
- **VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Ile-de-France ;
- **VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- **VU** le décret du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT recteur de l'académie de Créteil :
- **VU** le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;
- VU l'arrêté du 29 décembre 2005 modifié, relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- VU l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

- VU l'arrêté du préfet de la région d'Ile-de-France portant n° 2020-08-17-028 du 17 août 2020 portant délégation de signature à monsieur Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 19 avril 2017 nommant madame Sylvie THIRARD dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Créteil ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 16 décembre 2019 portant nomination de madame Carole LAUGIER, attachée d'administration de l'État hors classe, dans l'emploi de secrétaire générale d'académie adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2019 portant nomination et classement de madame Gina FONTAINE, attachée principale d'administration de l'État, dans l'emploi d'adjointe à la secrétaire générale d'académie, en charge du pilotage budgétaire et financier au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 30 août 2019 portant nomination, détachement et classement de monsieur Mehdi CHERFI, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de classe normale, dans l'emploi d'adjoint à la secrétaire générale d'académie en charge des politiques éducatives au rectorat de l'académie de Créteil;
- VU l'arrêté ministériel en date du 3 juin 2020 portant nomination et classement de madame Céline HEYRIES, administratrice civile, dans l'emploi d'adjointe à la secrétaire générale d'académie, en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier au rectorat de l'académie de Créteil;

#### **ARRETE**

### ARTICLE 1:

Subdélégation de signature est donnée à **madame Sylvie THIRARD**, secrétaire générale de l'académie de Créteil, à l'effet de signer les actes mentionnés sur l'arrêté préfectoral n° 2020-08-17-028 du 17 août 2020 :

- I. En qualité de responsable de budget opérationnel de programme, pour :
  - 1. Recevoir les crédits des programmes suivants :
    - « enseignement privé du premier et du second degrés » (n° 139);
    - « enseignement scolaire public du premier degré » (n° 140);
    - « enseignement scolaire public du second degré » (n° 141);
    - « formations supérieures et recherche universitaire » (n° 150);
    - « vie de l'élève » (n° 230).
  - Répartir ces crédits entre les services responsables d'unités opérationnelles, chargés de leur exécution.
  - 3. Procéder à des réallocations en cours d'exercice budgétaire entre les services responsables d'unités opérationnelles.
- II. En qualité de responsable d'unités opérationnelles, pour :

Tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions, y compris ceux relatifs à la prescription quadriennale, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État dans le cadre des programmes suivants :

- « enseignement privé du premier et du second degrés » (n° 139);
- « enseignement scolaire public du premier degré » (n° 140) ;
- « enseignement scolaire public du second degré » (n° 141);
- « formations supérieures et recherche universitaire » (n° 150);
- « soutien de la politique de l'éducation nationale » (n° 214);

- « vie de l'élève » (n° 230) ;
- « vie étudiante » (n° 231);
- « opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat» (n° 723).
- III. Toutes les pièces relatives à la passation et à l'exécution des accords-cadres et des marchés publics passés dans le cadre des programmes visés au II, y compris les arrêtés relatifs à la composition et au mode de fonctionnement des jurys de concours.
- IV. Pour les subventions d'un montant de 30.000 euros et plus, et pour les opérations d'investissement d'un montant de 30.000 euros et plus, la délégation de signature consentie au II ne s'étend aux décisions relatives à la gestion des crédits des titres 5, 6 et 7 du budget du ministère que lorsque les opérations en cause auront été préalablement arrêtées par le préfet de la région d'Ile-de-France.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux subventions allouées au titre des crédits d'équipement pédagogique (premier équipement) du budget du ministère de l'Éducation nationale.

### ARTICLE 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Sylvie THIRARD, la subdélégation de signature sera exercée par :

- **Madame Gina FONTAINE**, secrétaire générale adjointe, directrice en charge du pilotage budgétaire et financier ;
- Madame Céline HEYRIES, secrétaire générale adjointe, directrice en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier;
- Madame Carole LAUGIER, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines;
- **Monsieur Mehdi CHERFI**, secrétaire général adjoint, directeur en charge des politiques éducatives.

### ARTICLE 3:

Sont exclus du champ de la présente délégation les actes suivants, qui demeurent réservés à la signature du préfet de la région d'Ile-de-France :

- les ordres de réquisition du comptable public ;
- les décisions de passer outre à l'avis défavorable du contrôleur budgétaire régional ;
- les conventions avec les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

### ARTICLE 4:

Le présent arrêté abroge l'arrêté rectoral du 3 février 2020.

### ARTICLE 5:

La secrétaire générale de l'académie de Créteil est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 14 septembre 2020

Le recteur de l'académie de Créteil

Signé

**Daniel AUVERLOT**